

Présentation du pass Culture

Support de présentation du webinaire
à destination des Missions Locales



pass
Culture

1 - Éléments clés du dispositif

2 - Démonstration de l'application

3 – Accompagner les jeunes des Missions Locales sur
le pass Culture

4 - Vos ressources

Une politique culturelle publique

Le pass Culture porte l'empreinte d'un **Grand Projet d'Etat**, avec une ambition forte et des moyens importants **en direction de la jeunesse d'une part, du secteur culturel d'autre part.**

La SAS pass Culture porte et développe le projet sous la tutelle directe du **Ministère de la Culture** et de la **Caisse des Dépôts et Consignation.**



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Objectifs

- Renforcer et diversifier les pratiques culturelles des jeunes majeurs
- Mettre à disposition des acteurs culturels une plateforme de mise en valeur de leurs propositions et de lien avec ce public

Le pass Culture en bref

C'est quoi ?

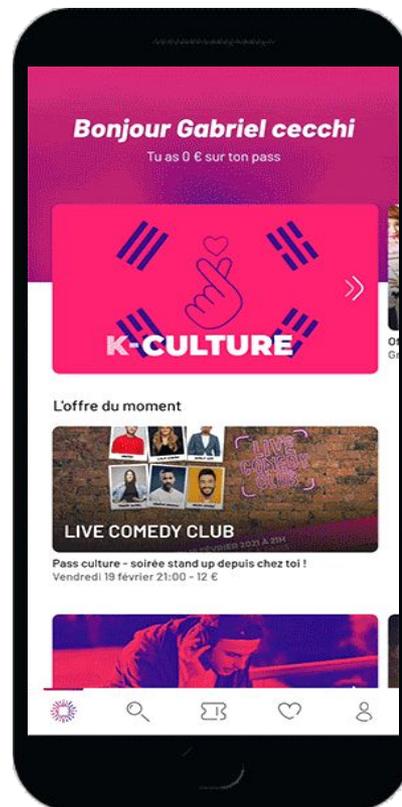
Une application mobile disponible sur smartphone, tablette et ordinateur

Géolocalisée pour voir en un coup d'oeil les programmes culturels autour de soi

300€ de crédit virtuel à utiliser sur une période de 2 ans

Des offres pensées et sélectionnées pour les jeunes majeurs réservables en un clic pour toutes les expériences culturelles gratuites et payantes

Un agenda culturel ouvert à tous !



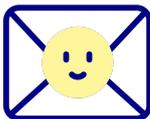
Âge d'éligibilité



Jour des
18 ans

Inscription possible

12 mois



Veille des
19 ans



Jour de
l'inscription

Durée d'utilisation du pass

24 mois

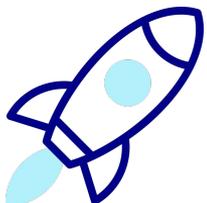


Fin de
droits

Une expérimentation lancée en février 2019

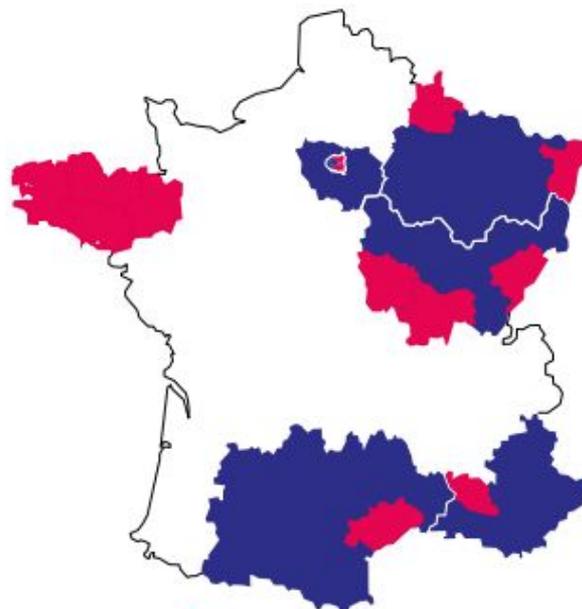
**14 départements test en février
puis juin 2019 :**

Ardennes (08), Bas-Rhin (67), Côtes-d'Armor (22), Doubs (25),
Finistère (29), Guyane (973), Hérault (34), Ille-et-Vilaine (35),
Morbihan (56), Nièvre (58), Saône-et-Loire (71),
Seine-Saint-Denis (93), Val-de-Marne (94), Vaucluse (84)



**Le pass Culture a été généralisé
à l'ensemble du territoire* le 20
mai 2021**

*France métropolitaine et départements suivants : Saint-Pierre et Miquelon, Wallis et Futuna, Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte, La Réunion



Guyane



La Réunion

 Vagues 2019
 Vague 2020

Le périmètre des offres proposées

places et abonnements



de spectacle vivant,
de cinéma,
de concert,
de médiathèque,
de festivals...

rencontres



avec les artistes,
conférences,
dédicaces,
répétitions de
spectacles,
découvertes des
métiers...

cours et ateliers



de danse,
de théâtre,
de musique,
de chant,
de dessin...

visites



de musées, de
lieux historiques,
de centres d'art...

biens matériels



livres, BD, DVD,
disques, vinyles,
oeuvres d'art,
instruments de
musique...

biens numériques



jeux vidéo et musique
en ligne, SVOD et
ebooks, abonnements
à la presse en ligne

plafond : 100 euros

Un catalogue riche et varié

Cinéma



Spectacle



Festivals



Expos



Lecture



Numérique



Vers une éditorialisation et des offres exclusives

Structurer l'offre, accroître son accessibilité et sa visibilité auprès de l'utilisateur en créant des playlists thématiques



Co-créer des évènements exclusifs, encourager les initiatives de médiation, aller au devant des publics prioritaires



Bilan expérimentation : Bretagne

Après 24 mois d'expérimentation, différents enseignements sont ressortis. Le cas le plus probant est la région Bretagne, où le pass était disponible partout.

- En Bretagne, **83% de la classe d'âge** s'est inscrit sur le pass
- **Une grande majorité de livres a été réservée**, mais aussi beaucoup de concerts et festivals, une spécificité bretonne
- Un **tiers des utilisateurs** déclare avoir découvert de **nouvelles activités culturelles** depuis l'activation de leur pass Culture.
- Les acteurs sont en majorité satisfaits puisque **plus de trois acteurs culturels bretons sur quatre (77%) recommanderaient le pass Culture** à une autre structure culturelle (700 lieux partenaires).

Quelques chiffres

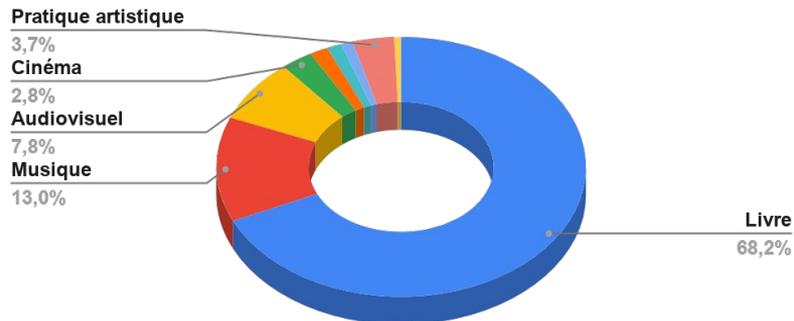
aujourd'hui :

602 485
jeunes inscrits

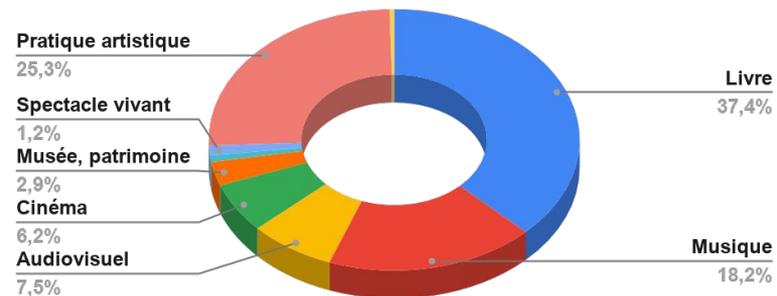
3 735 090
réservations

10 071
structures culturelles
inscrites

Répartition en nombre de réservations

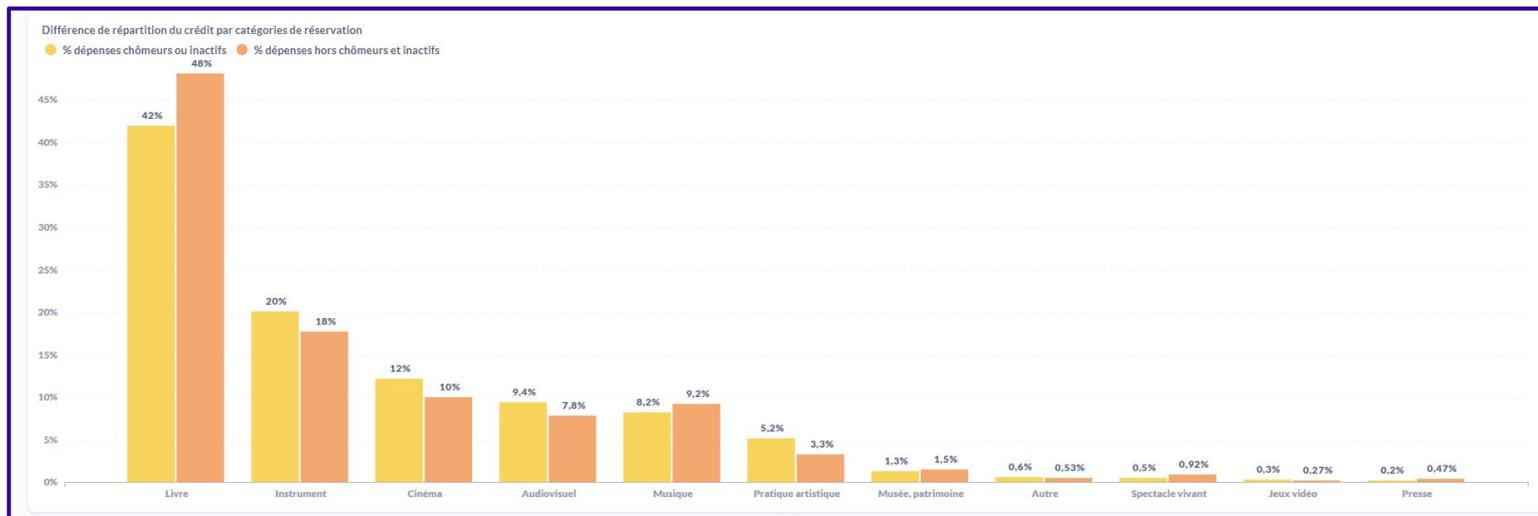


Répartition des réservations en euros



Un accès inédit aux pratiques culturelles des jeunes

- Le traitement des données de réservations du pass Culture permet de **recueillir des informations pertinentes sur les pratiques des jeunes**
- Ici, on voit que les **jeunes chômeurs et inactifs dépensent plus que les autres en cinéma, en instruments de musiques, et en pratiques artistiques**



1 - Éléments clés du dispositif

2 - Démonstration de l'application

3 – Accompagner les jeunes des Missions Locales sur
le pass Culture

4 - Vos ressources

Les atouts du dispositif pour les jeunes



Je ne connais pas l'offre

→ outil d'information



La culture c'est pas pour moi

→ offres pensées et/ou sélectionnées pour les 18-20 ans



Qu'est-ce qui est accessible autour de moi ?

→ application géolocalisée



J'ignore comment m'y prendre

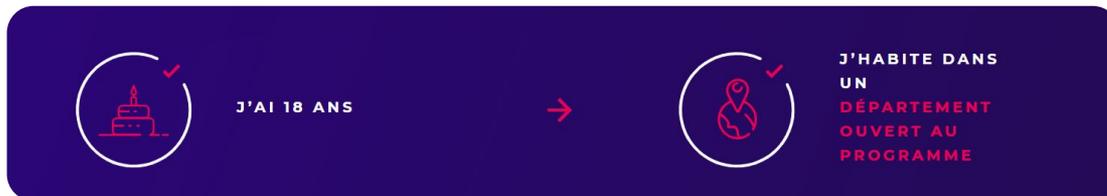
→ simplicité de réservation et autonomie



La culture c'est trop cher

→ 300€ de pouvoir d'achat culturel

Qui est éligible au dispositif ?



Deux critères :

- Être dans l'année de son 18ème anniversaire (carte d'identité, titre de séjour, permis de conduire)
- Résider depuis au moins un an sur le territoire français (attestation sur l'honneur, certificat de scolarité, attestation d'hébergement...)

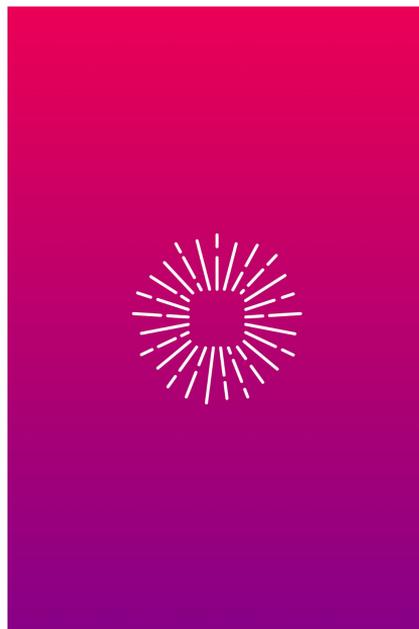
Comment fonctionne l'inscription ?

1 En lançant l'application du pass Culture, le jeune doit aller sur sa page Profil et cliquer sur "S'inscrire".




MINISTÈRE
DE LA CULTURE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

pass
Culture 



Comment fonctionne l'inscription ?

2

Pour s'inscrire, le jeune doit renseigner son mail, créer un mot de passe, et donner sa date de naissance.



< Ton e-mail >

Adresse e-mail

|

Reçois nos recommandations culturelles à proximité de chez toi par e-mail.

Continuer

● ● ●

1 2 3 4 5 6 7 8 9 0
Q W E R T Y U I O P
A S D F G H J K L
↑ Z X C V B N M ↵
?123 , EN · LV . →

< Ton anniversaire >

Pourquoi ?

|JJ| MM |AAAA|

Continuer

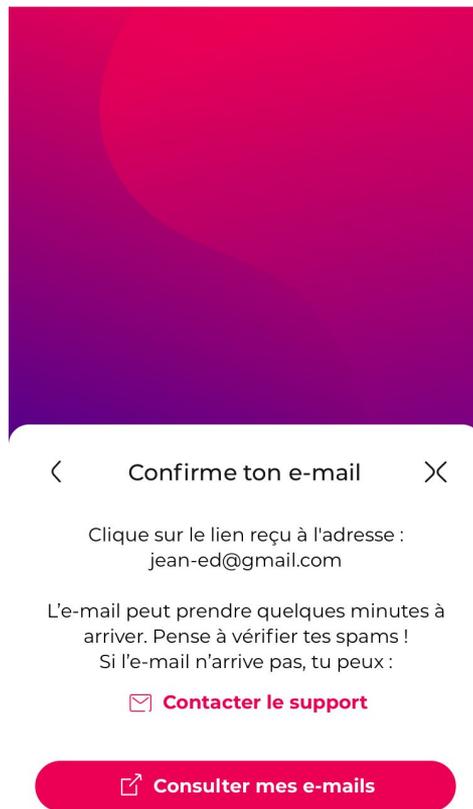
● ● ●

1 2 ABC 3 DEF -
4 GHI 5 JKL 6 MNO ↵
7 PQRS 8 TUV 9 WXYZ ↵
* # 0 + . →

Comment fonctionne l'inscription ?

3

**Il doit ensuite
confirmer son
adresse mail,
pour valider la
création de son
compte.**



Comment fonctionne l'inscription ?

4

Ensuite, pour vérifier son compte, une vérification par SMS est envoyée au jeune



Confirme ton numéro ✕

Pour sécuriser l'accès à ton pass nous avons besoin de valider ton numéro.

 +33 ▾ 6 12 34 56 78

Continuer



Confirme ton numéro ✕

Saisis le code envoyé par SMS au numéro +33 6 11 22 33 44.
Attention tu n'as que 3 tentatives.

Continuer

Tu n'as pas reçu le sms ? Attends 58s.

Si tu n'arrives pas à récupérer ton code tu peux  [Contacter le support](#)

Comment fonctionne l'inscription ?

5

Comme pièce d'identité, il est possible d'utiliser une carte d'identité, un passeport français ou européen, ou un titre de séjour.



C'est très rapide!
Voici les 3 étapes que tu vas devoir suivre :

-  **Ta pièce d'identité** 0/3
-  **Ton profil** 0/3
-  **Confirmation** 0/1

Abandonner

Pièce d'identité

Pour vérifier ton identité, nous avons besoin de l'un de ces documents en cours de validité :

-  Ta carte nationale d'identité ou passeport français
- OU
-  Ta carte nationale d'identité ou passeport de l'un des Etats membres de l'Union Européenne ou de l'un des Etats parties à l'accord sur l'Espace économique européen ou de la Confédération suisse
- OU
-  Ton titre de séjour français ou pièce d'identité d'un pays non précisé précédemment

Ajouter mon document

Formats acceptés : JPG, PNG, PDF

Comment fonctionne l'inscription ?

6

Le jeune doit prendre en photo sa carte d'identité qui sera transmise pour vérifier son éligibilité. Sinon, il peut ajouter un scan de son passeport.



Comment fonctionne l'inscription ?

7

Ensuite, pour compléter son profil, le jeune doit remplir son statut, ainsi que son code postal et son adresse.



Profil

Ton statut

- Lycéen
- Étudiant
- Employé
- Apprenti
- Alternant
- Volontaire en service civique
- Inactif** en incapacité de travailler ✓
- Chômeur en recherche d'emploi

Continuer

Profil

Ton adresse

Adresse complète

1 rue de l'exemple

Continuer

Comment fonctionne l'inscription ?

8

Après avoir déclaré sur l'honneur la validité de ces informations, la demande du jeune est ainsi prise du compte. Son éligibilité est vérifiée en quelques minutes.

(Le délai peut aller jusqu'à quelques jours)



Confirmation

Déclaration sur l'honneur

“

Je déclare que l'ensemble des informations transmises sont correctes.

Des contrôles aléatoires seront effectués et un justificatif de domicile devra être fourni. En cas de fraude, des poursuites judiciaires pourraient être engagées.

”

Valider et continuer

Demande envoyée !

Nous étudions ton dossier...
Tu recevras une réponse par e-mail sous 5 jours ouvrés. En attendant, tu peux découvrir l'application !

On y va !

Comment fonctionne l'inscription ? pour les étrangers

**Pour les non
ressortissants
européens, ils devront
déposer un dossier
directement sur :**

www.demarches-simplifiees.fr



- Y ?Quels sont les justificatifs de domicile acceptés?
- Y **FACTURES:** facture d'eau, d'électricité, de gaz, de téléphone fixe ou mobile
- Y **IMPÔTS:** Avis d'imposition, certificat de non-imposition, taxe d'habitation
- Y **LOGEMENT:** - Attestation ou facture de l'assurance du logement
- Quittance de loyer (d'un organisme social ou d'une agence immo
- Relevé de la CAF mentionnant aides au logement
- Attestation de résidence d'un organisme social.

FranceConnect

Commencer la démarche

Avec FranceConnect

France connect est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion aux services en ligne.

Se connecter avec FranceConnect

OU

Créer un compte demarches-simplifiees.fr

J'ai déjà un compte

Lors de la 1ère connexion,
l'utilisateur sera invité à
se créer un compte
sur démarches-simplifiées

Comment fonctionne l'inscription ? pour les étrangers

**Voici les
éléments à
renseigner pour
l'inscription sur
Démarches
Simplifiées :**



Veillez indiquer votre département de résidence *

Attention, si votre département ne se trouve pas dans cette liste, c'est que vous n'êtes malheureusement pas éligible au pass Culture.

33 - Gironde

Quelle est votre date de naissance *

Le pass Culture n'est éligible qu'aux personnes ayant 18 ans au moment du dépôt ou de la validation de leur dossier.

01/01/2003

Pièces justificatives acceptées

Pour valider votre inscription, vous devez obligatoirement fournir l'un des documents suivants :

- carte nationale d'identité ou passeport français ;
- carte nationale d'identité ou passeport de l'un des Etats membres de l'Union européenne ou de l'un des Etats parties à l'accord sur l'Espace économique européen ou de la Confédération suisse ;
- titre de séjour français.

Pièce d'identité (photocopie de la page avec votre photo) *

L'ensemble de votre pièce doit être identifiable : attention à bien prendre la pièce intégralement en photo, en faisant apparaître vos nom, prénom et date de naissance doivent être clairement identifiables.

N'envoyez PAS le verso de votre carte d'identité ni la couverture de votre passeport.

 image (1).png  [supprimer](#) [remplacer](#)

Votre propre photo avec votre pièce d'identité *

Merci de vous prendre en photo avec votre pièce d'identité.

Nous devons pouvoir être en mesure de

- lire clairement votre pièce, c'est-à-dire d'identifier vos nom, prénom et date de naissance
- de voir distinctement votre visage.

 selfie ID.jpg  [supprimer](#) [remplacer](#)

Quel est le numéro de la pièce que vous venez de saisir ? *

Indiquez ici ton numéro de la pièce que vous avez envoyée (généralement située en haut à droite du recto)

X4RTBPFW4

Comment fonctionne l'inscription ? pour les étrangers

Ensuite, le jeune doit déclarer sur l'honneur qu'il réside en France depuis plus d'un an, et consentir au traitement de ses données. Ensuite, il pourra déposer son dossier.



Certification sur l'honneur

Je certifie sur l'honneur résider dans l'un des départements ouverts au pass Culture. *

Des contrôles aléatoires seront effectués et vous devrez alors fournir un justificatif de domicile. En cas de fraude, vous vous exposez à des poursuites judiciaires.

Je certifie sur l'honneur résider légalement et habituellement sur le territoire français depuis plus de un an.

Cette condition est obligatoire si vous n'êtes pas un ressortissant de l'un des États membres de l'Union européenne ou de l'un des États parties à l'accord sur l'Espace économique européen ou de la Confédération suisse.

J'accepte les conditions générales d'utilisation du pass Culture *

Elles sont consultables via le lien suivant : <https://pass.culture.fr/cgu/>

Je donne mon accord au traitement de mes données à caractère personnel. **

Ces données sont utilisées afin de nous assurer de votre éligibilité au pass Culture et d'assurer le bon fonctionnement du service pass Culture, conformément à notre Charte des données personnelles : <https://pass.culture.fr/donnees-personnelles/>

Pour en savoir plus sur l'exercice de vos droits, merci de nous écrire à support@passculture.app.

Je déclare sur l'honneur que l'ensemble des réponses et documents fournis sont corrects et authentiques. *

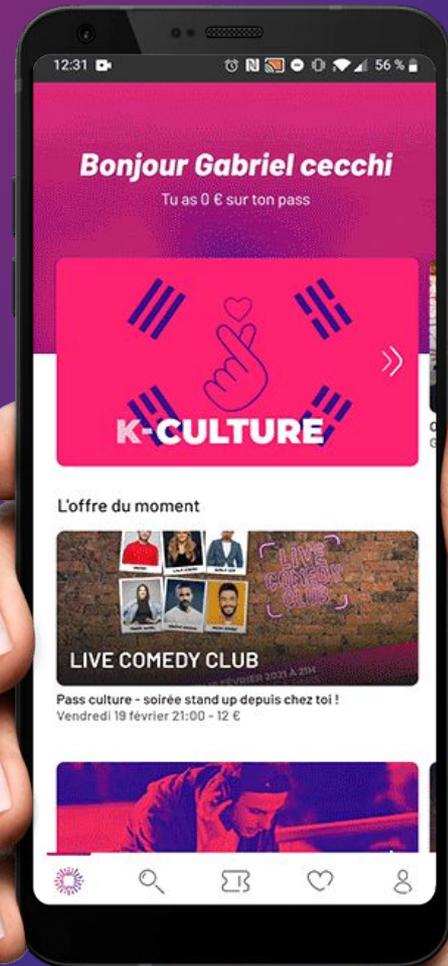
 Brouillon enregistré [En savoir plus](#)



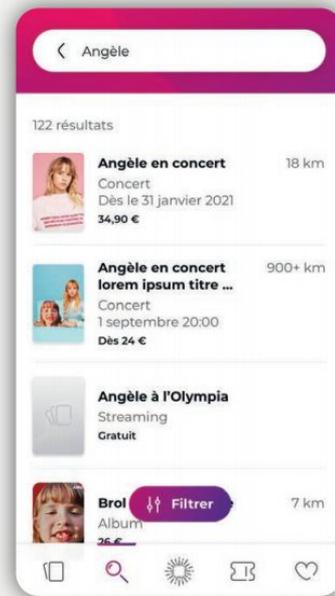
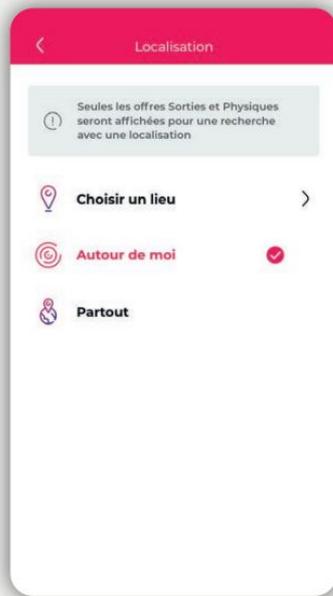
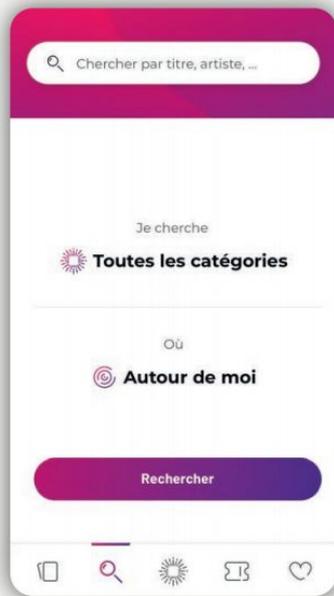
Déposer le dossier

Démonstration de l'application

<https://app.passculture.beta.gouv.fr/>



Comment chercher une offre ?



Comment réserver une offre ?



La Cigale, Paris

Marina Rollman : "Un spectacle drôle"



Spectacle



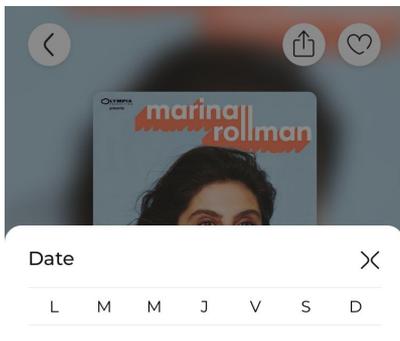
À deux !



Dès 24€ /place

[Voir les disponibilités](#)

- Quel est le projet absurde qui se cache derrière les EGV / EVD ?



Date

L M M J V S D

Mai 2021

					4	5
					24€	24€
6	7	8	9	10	11	12
					19,9€	19,9€
13	14	15	16	17	18	19
					19,9€	19,9€
20	21	22	23	24	25	26
					24€	24€
27	28	29	30			

[Valider ces options](#)

1 2 3

- 1 Le bénéficiaire **réserve** une offre
→ Il reçoit une **contremarque**
- 2 Le bénéficiaire **se déplace dans le lieu culturel**
→ Il indique sa contremarque à l'offreur culturel
→ L'offreur culturel est directement remboursé par le pass Culture.



Tu dois présenter le code à 6 caractères pour profiter de ta réservation ! N'oublie pas que tu n'as pas le droit de le revendre ou le céder.

Ma réservation

Maria-Louissetta Consalez

les 22 et 23 janvier 2021

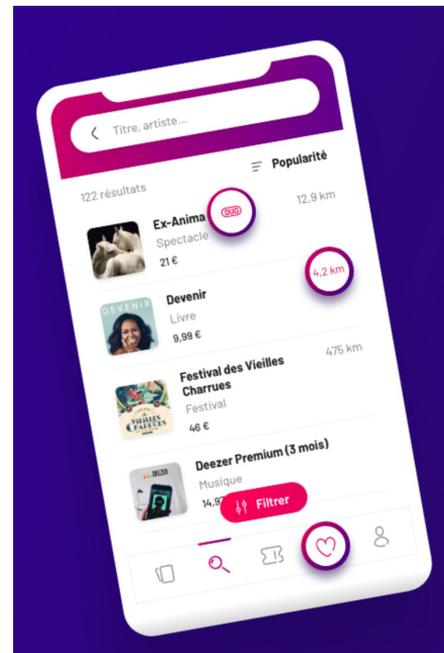
Cour des Vans, Paris
[voir l'itinéraire](#)

Modalités de retrait

Les fonctionnalités de l'application

- Une **application** web disponible en ligne et sur les Stores
- **5 onglets** :
 1. **Accueil** : sélections d'offres proposées par les équipes du pass Culture
 2. **Recherche** : par catégorie et/ou par lieu
 3. **Mes réservations** : offres réservées par l'utilisateur
 4. **Mes favoris** : accès rapide aux contenus favoris de l'utilisateur
 5. **Mon compte** : informations sur le compte de l'utilisateur

Un outil simple à prendre en main, complet et pratique.



1 - Éléments clés du dispositif

2 - Démonstration de l'application

**3 – Accompagner les jeunes des Missions Locales
sur le pass Culture**

4 - Vos ressources

Un partenariat cadre avec l'UNML

- **Partenariat avec l'Union Nationale des Missions Locales** depuis fin 2020 pour organiser le déploiement dans le réseau.
- **Objectif** : que tous les jeunes éligibles accompagnés par les Missions Locales puissent se saisir de ce nouveau droit culturel.
- Signature d'une **convention** à venir pour formaliser le partenariat et inscrire notre collaboration dans la durée.

Des Missions Locales déjà engagées dans les territoires d'expérimentation

- Depuis le lancement de l'expérimentation, des **actions ponctuelles** de nos chargés de développement dans les ML des 14 départements
- Nous avons interrogé **10 ML sur leur expérience** avec le pass (*ML du Pays de Fougères, ML du Pays de Cornouailles, ML Pays de Brest, ML du Pays de Lorient, ML de Charleville, ML Sevrans, ML du Bassin d'emploi de Besançon, ML Autun-Cilef, ML Nevers, ML du Pays Charolais*)
- Différents niveaux d'appropriation selon les structures et **des retours d'expérience précieux**

Les bonnes pratiques

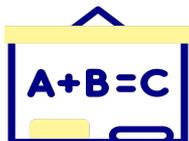
Exemple d'une ML qui a intégré le pass à tous les niveaux de l'accompagnement

3 temps :



Info conseil :
temps individuel
pour expliquer
toute l'offre
culturelle dont le
pass

⇒ **systematise**
l'info donnée aux
jeunes



**Activités de
groupe:**

Appui **conseil à**
l'ouverture de
comptes, et ce 2
fois par semaine,
en petits groupes



En collectif :

ex : interventions de
l'association **Cultures**
du cœur: Discussion
autour des sujets
culturels, et le pass
en fait partie

Les bonnes pratiques

- **Implication de la direction** de la Mission Locale dans la diffusion du pass Culture auprès de l'ensemble des équipes (temps de présentation / information > possible avec l'équipe du pass)
- Désignation d'un **référent pass Culture** qui connaît bien le sujet, peut former les nouveaux conseillers, avoir une vision du déploiement du pass dans la structure, faire le lien avec le chargé de territoire
- Identification du pass dans i-milo et **systematisation de l'information en entretien individuel du pass**

Communication et accompagnement

Les niveaux d'accompagnement du pass :

1- Communiquer sur le pass



Les pré-requis de l'accompagnement :

Avoir participé à la présentation du pass

2- Accompagner sur l'inscription



Avoir pris en main l'application

3- Inciter les jeunes à réserver des offres



Connaître les offres présentes sur le pass

1 Communiquer sur le pass

- L'équipe du Pass culture peut réaliser des réunions d'information et présentation auprès des différentes Missions Locales / intervenir sur les temps forts
- Le Pass culture peut fournir des supports de communication (flyers, affiches, posts réseaux sociaux) : **[lien pour recevoir affiches et flyers](#)**
- Les Missions Locales peuvent présenter le Pass aux jeunes lors de leur inscription / tout au long du parcours
 - par des entretiens individuels
 - par des stands d'information
 - par l'intégration aux dispositifs (Garantie jeune)
 - par des campagnes SMS



2 Accompagner sur l'inscription

- Les Missions Locales peuvent accompagner le jeune dans son inscription sur le Pass culture
 - **mise à disposition d'un poste informatique** pour les jeunes qui n'ont pas de téléphone
 - rappel des éléments à fournir et site internet
 - **constitution du dossier si pas de carte d'identité**
 - **mise à disposition d'un scanner si le jeune n'a pas de téléphone**
- L'inscription peut se faire en individuel ou sur des matinées en groupe



3 Inciter les jeunes à réserver des offres

- Accompagner le jeune sur son choix d'activités
- Rappel régulier de l'existence du dispositif
- **Veille sur l'agenda culturel et des offres disponibles** (en relation avec l'équipe du Pass culture)
- **Organisation de sorties collectives** pour plus de convivialité ou pour favoriser la prise d'indépendance dans un second temps
- Inviter le jeune à réfléchir aux offres qu'il aimerait trouver et les proposer
- Travailler avec les acteurs et **artistes de votre choix via le pass Culture**

Une équipe partout en France pour vous accompagner

Depuis le début de l'année 2021, nous avons des chargés de développement sur tout le territoire, répartis en régions :

Auvergne Rhône Alpes : Jeanne Bélichard (jeanne.belichard@passculture.app)

Bretagne : Alexandre Delorme (alexandre.delorme@passculture.app)

Bourgogne Franche Comté : Chloé Stiefvater / Clément Lavault
(chloe.stiefvater@passculture.app / clement.lavault@passculture.app)

Ile de France : Laurène Taravella / Juliette Marchandise
(laurene.taravella@passculture.app / juliette.marchandise@passculture.app)

Normandie : Benjamin Durand (benjamin.durand@passculture.app)

Nouvelle Aquitaine : Valentine Pommier (valentine.pommier@passculture.app)

Occitanie : Anaïs Prat (anais.prat@passculture.app)

Hauts de France : Antoine Gateau Sauvage (antoine.gateau-sauvage@passculture.app)

PACA : Roseline Faliph (roseline.faliph@passculture.app)

Pays de la Loire : Stéphanie Auguin (stephanie.auguin@passculture.app)

Centre Val de Loire : Julie Leroy (julie.leroy@passculture.app)

Grand Est : Barbara Merlo / Sarah Lang (barbara.merlo@passculture.app / sarah.lang@passculture.app)

Guadeloupe / Martinique / Guyane : Delphine Cammal
(delphine.cammal@passculture.app)

Réunion : Maylis Alberto (maylis.alberto@passculture.app)



Bientôt, des services civiques déployés sur tout le territoire

- Depuis novembre, Lucille et Madeline, nos **deux services civiques en Bretagne** permettent un accompagnement des structures et depuis peu, des publics.
- A partir de la rentrée, **deux services civiques dans chaque région** auront pour mission d'aller au contact des publics dans les structures socio-éducatives
- Leur mission :
 - **ateliers de présentation du pass Culture aux publics** et aide à l'inscription
 - **présentation** du pass Culture aux professionnels des structures
 - aide à la construction de **projets spécifiques à destination des publics empêchés**
- A terme : **1 service civique dans chaque département** dédié au pass Culture

1 - Éléments clés du dispositif

2 - Démonstration de l'application

3 – Accompagner les jeunes des Missions Locales sur
le pass Culture

4 - Vos ressources

Liens utiles

[Tutoriels et documentation](#)

[Téléchargement de l'application](#)

[Web-application](#)

[CGU utilisateurs & CGU professionnels](#)

[Kit de communication](#)

[Commande de flyers et affiches](#)

[Vidéos](#)



A photograph of two men sitting on a couch, playing video games. The man on the left has a large afro and is wearing a striped shirt, looking excited with his mouth open. The man on the right is wearing a grey t-shirt and is holding a game controller, looking at the camera with a smile. The entire image is overlaid with a semi-transparent red color. The text 'Merci, place aux échanges !' is written in white, bold, sans-serif font across the center of the image.

**Merci,
place aux échanges !**